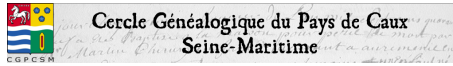


<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article878>



Nos ancêtres marins : la grande pêche à la morue à Terre Neuve

- Comprendre ... - Histoire cachoise - Evénements -



Date de mise en ligne : samedi 28 janvier 2023

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

Autrefois, sous l'ancien régime, l'industrie de la pêche occupait une grande place dans le commerce valeriquais ainsi que les constructions navales qui y étaient très développées. Saint Valéry en Caux vivait au rythme des navires partant pour la pêche à la morue sur les bancs d'Islande et de Terre Neuve. La population de la ville était composée de deux tiers de marins. Un grand nombre habitait la rue Saint Léger, le quartier des pêcheurs fondé au XIII^{ème} siècle. Plusieurs articles publiés en 1894, dans le journal local « Le Pays de Caux » constatent que les pêches diminuent d'année en année.



La pêche à la morue sur les bancs de Terre Neuve :

Depuis 1864, les marins quittent le port au commencement d'avril, à moins qu'ils ne soient forcés d'aller chercher leur sel aux Sables d'Olonne ou au Portugal (Sétubal) voir en Espagne (Cadix). Dans ce cas, ils partent dans la première quinzaine de mars. Avant la nouvelle réglementation de 1864, les marins partaient entre les 10 et 12 février.

Généralement, ils arrivent sur le banc de Terre Neuve vers le 25 avril. Ces dates de départ correspondent avec le moment du frai des morues. Le banc de Terre Neuve a une longueur de 300 km pour une largeur de 100 km. C'est un grand banc de sable. Le climat est froid et brumeux. La pêche se termine généralement entre le 15 et 20 octobre.

L'approvisionnement des navires se compose de 220 tonneaux de sel, 4 tonneaux de biscuit, 250 kg de viande salée, légumes (pommes de terre), œufs, beurre, huile, café, thé et conserves. A cela, il faut y ajouter 250 hectolitres de cidre, 10 barriques de vin - sans oublier l'eau de vie.



Conditions d'engagement de l'équipage :

L'armateur fournit la nourriture, les boissons et tous les engins de pêche. La dépense d'un armement peut revenir à 40 000 francs de l'époque. L'armateur a pour faire face à ses dépenses les quatre cinquièmes du produit de la pêche. L'autre cinquième est partagé entre l'équipage. Le capitaine a deux parts, le second et le saleur une part et demi, les matelots une part, les novices âgés de 16 à 18 ans trois quarts de part et les mousses une demi-part. D'autre part, toutes les dépenses ou avaries communes aux différentes parties sont supportés pour quatre cinquièmes pour l'armateur et un cinquième pour l'équipage.



La pêche à Saint Valéry en Caux au cours des siècles :

Vers la fin du XVI^{ème} siècle, en 1577, Guillaume Delabrecque arme « le Nicollas » pour la pêche à Terre Neuve. Le 13 juillet 1577, il fait une reconnaissance de dettes envers gracye Paix pour le rachat de son navire pillé au retour de la pêche à la morue (tabellionage du Havre)

Au début du XVII^{ème} siècle, le port arme plus de 40 navires de 100 à 200 tonneaux dont dix huit qui se livraient à la pêche à la morue. Plusieurs navires et vaisseaux partent du port, pour se rendre sur les bancs de Terre Neuve. On compte aussi une trentaine de grosses barques qui vont à la pêche aux harengs.

Depuis la fin du XVII^{ème} siècle et au cours du XVIII^{ème} siècle, le commerce du port était médiocre. En 1739, on note la présence de cinq navires armés pour la pêche à la morue :

« Le Prophète Elie », navire à deux ponts jaugeant 130 tonneaux, commandé par le capitaine Cordonnier et armé par Anquetil et Cie.

« le Saint Nicolas », bâtiment de 70 tonneaux, commandé par le capitaine Jean Follin et armé par Nicolas Anquetil.

« la Madeleine », bâtiment de 70 tonneaux, commandé par le capitaine Louis Cavelier et armé par Jean Vasse.

« la Marie Hélène », bâtiment de 70 tonneaux, commandé par le capitaine Robert Canard.

« le Saint Louis », bâtiment de 70 tonneaux, commandé par le capitaine Pierre Feray et armé par la famille Rigoult.



Pendant la période révolutionnaire, les armements sont nombreux, mais ils pratiquent autant le long cours que le cabotage, autant la pêche aux harengs que celle de la morue. Parmi les armateurs on trouve : Philippe Rigoult, Louis et Thomas Vasse, Jean Folin, Nicolas Anquetil, Fauconnet, Massif, Cotelle, Vasselin, Paumier, Le Seigneur, Patey, Angot, Dupuis, Hanot, Lefrançois, Canard, Pannevel, Léchaudée etc... A ces noms, on peut ajouter ceux des maisons étrangères, notamment celles de Rouen, qui prirent Saint Valéry en Caux comme port d'attache. Quelques noms de famille sont toujours présents actuellement, dans cette ville.



(Quartier saint léger Saint Valéry en Caux)

Le nombre de navires du port a peu varié entre 1830 et 1893. Au cours du XIX^{ème} siècle, il y a 10 Terre-neuviers en 1825 (autant qu'à Fécamp) ; 5 en 1834 ; 12 en 1840, 9 en 1845 ; 5 en 1850, 3 entre 1855 et 1857 ; 11 en 1858, 7 en 1859, 5 en 1860 ; 6 en 1861 ; 5 à 6 entre 1862 et 1865, 7 en 1866, 4 en 1867 ; 8 en 1869 ; 4 entre 1875 et 1878 ; 5 en 1879, 7 en 1880, 4 en 1881, 7 en 1882 et 1883, 6 en 1884, 3 en 1885, 2 en 1887 et 1888.

En 1853, deux navires partent du port : « la Cornélie » et « le Père Adam » qui appartiennent aux armateurs Desgenetais et Anquetil. Ce dernier fut maire de la ville pendant vingt cinq ans.

En 1854, seul le « Père Adam » prit le large.

En 1882, « le Bengali » est perdu corps et biens pendant la campagne de pêche. A cette époque, Louis Savoye, conseiller général, constatait d'après un relevé de l'inscription maritime, que dans l'espace de dix ans, la campagne d'Islande avait ravi plus de cent marins.



L'inscription maritime :

Jusqu'en 1892, les 36 km de côtes entre les Petites Dalles jusqu'à Saint Aubin sur Mer, furent administrés par un officier du commissariat de la marine siégeant à Saint Valery en Caux et dépendant du quartier de Fécamp. Le bureau était composé d'un sous-commissaire, un syndic des gens de la mer, deux gardes maritimes (un à Veules les Roses et un à Veulettes sur Mer) et un gendarme de la marine. Suite à la diminution progressive du commerce et de la population maritime du port de Saint Valery en Caux, sur une période de quinze ans, la ville cessa d'être un quartier maritime. Avant cette période, il y avait entre 1100 et 1200 hommes inscrits sur les rôles d'équipage, venant pour moitié des ports voisins.

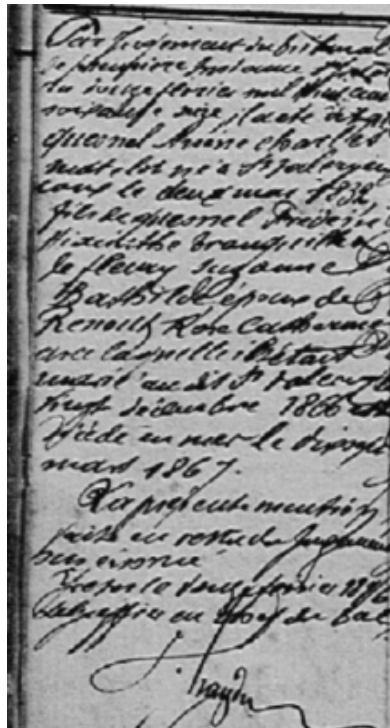
Histoire du Trois Mâts " Christoph Colomb "

Armé à Fécamp, le 7 mars 1867, le trois mâts « Christoph Colomb » lève l'ancre pour les mers froides de Terre Neuve. Le dimanche 17 mars 1867, en pleine mer, à Terre Neuve, entre 7h30 et 8 h du matin, les 21 marins et leur capitaine sont réunis sur le pont, pour la prière. La mer étant déchaînée, une vague énorme balaya le pont et emmena 14 hommes d'équipage, les sept autres étant projetés à l'intérieur du navire. Ces derniers parvinrent à sauver un naufragé de la mort, un nommé Jacques Savary, les treize autres disparurent dans les flots.



Parmi les marins disparus, il y avait Charles Arsène Quesnel âgé de 32 ans. Né le 23 mai 1832, à Saint Valery en Caux, il est le fils de Frédéric et Suzanne Fleury. Charles est marin et s'embarque à Fécamp le 07 mars 1867, pour la saison de pêche à la morue à Terre Neuve sur le Trois Mâts " Christoph Colomb ". Charles venait de se marier trois mois plus tôt, le 20 décembre 1866, à Saint Valery en Caux, avec Rose Pacifique Renout, couturière.

N'ayant plus de nouvelles d'Arsène, celui ci fut rayé de la matricule des hors de service par décision ministérielle le 29 février 1868. La transcription du décès fut faite sur les registres de l'état civil de Saint Valéry en Caux, par Marcel Baudry, adjoint au maire, suite au jugement du tribunal d'Yvetot, le 19 février 1876.

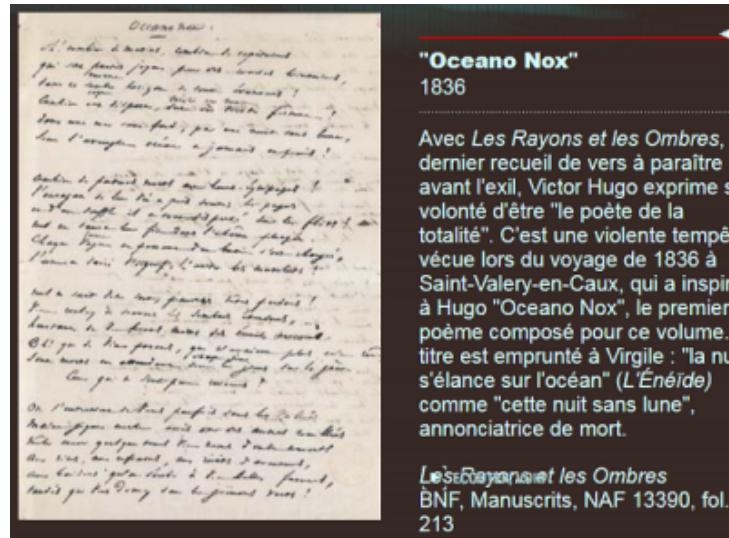


Rose pacifique refusa peut-être d'admettre la mort de son époux et espérait son retour. Elle n'eut pas d'autre mari. Peu à peu, tous oublient et seules les veuves gardent le souvenir des disparus. Elle mourut le 21 septembre 1903, chemin de la Haye Hébrant à l'hôpital de Saint Etienne du Rouvray.

La vie des marins :

Comme on le voit dans cet exemple parmi d'autre, le métier de marin était extrêmement dangereux dans les parages de Terre Neuve, que ce soit sur les navires et embarcations armant au long cours, au cabotage et à la pêche à la morue pour les bancs. Les naufrages, les accidents, le mauvais temps, les maladies ou l'inconscience étaient autant de causes qui ont entraîné la perte de beaucoup de marins.

Parmi les tempêtes meurtrières du XIX ème siècle, on note l'ouragan du 25 août 1873 qui fit disparaître près de 200 marins.



Le 16 juillet 1836, Victor Hugo, qui séjourne à Saint Valery en Caux, entend la tempête qui fait rage sur les falaises. Il compose alors le poème « océano nox » (la nuit sur l'océan) où il évoque la mort en mer et le sort posthume de ceux qui en sont victimes.

https://www.bonjourpoesie.fr/lesgrandsclassiques/poemes/victor_hugo/oceano_nox

Au début du XX^{ème} siècle, les derniers terre-neuvas abandonnèrent le port de Saint Valery en Caux devenu inapte à leurs activités d'envergure, se tournant avec leurs équipages, vers Fécamp, pour trouver de nouveaux embarquements.

F,Renout

(Administrateur cgpcsm)

R

Sources :

Daniel Banse (le passé maritime de Saint Valery en Caux)

Yves Duboys Fresnay (les armements morutiers à Saint Valery en Caux)

J.Darsel (l'amirauté de saint valery en Caux)

Archives de Seine Maritime 4E7448 année 1876 vue 25 acte 41

Dr Leloutre (Saint Valery en Caux-1895)